

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

Envoyé en Préfecture le 28/06/2021  
Reçu en Préfecture le 28/06/2021  
Affiché le 28/06/2021  
FD = 056-215601345-20210628-1044 A

**Décision numéro 27/2021 du 28 juin 2021**

**OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE SERVICES AVEC LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DU MORBIHAN POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE ECONOMIQUE ET UN ETAT DES LIEUX HYGIENE DANS LE CADRE DU PROJET DE REPRISE DU BATIMENT DE LA BOULANGERIE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération N° 11 du 13 juillet 2020 (N° 4) portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Considérant qu'il y a lieu de réaliser une étude pour la faisabilité économique et un état des lieux hygiène dans le cadre du projet de reprise du bâtiment de la boulangerie,

Vu les propositions de la CMA du Morbihan en date du 16 juin 2021,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est passé un marché de services avec la CMA du Morbihan à VANNES (56) pour la réalisation d'une étude de faisabilité économique et un état des lieux hygiène dans le cadre du projet de reprise du bâtiment de la boulangerie pour les coûts respectifs de 750 euros TTC (50 % du coût de l'étude) et 400 euros TTC.

Fait à Mohon le 28 juin 2021

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé lors de la prochaine séance

